

CSHBO

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



*Adopté par le conseil des commissaires
le mercredi 17 décembre 2014*

C o m m i s s i o n
s c o l a i r e
d e s
H a u t s - B o i s -
d e - l ' O u t a o u a i s

À la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, l'année 2013-2014 a été marquée par des compressions budgétaires croissantes, mais aussi par certaines lueurs d'espoir, ici et là.

Les coupes budgétaires qui se multiplient depuis quelques années, au fur et à mesure que le gouvernement resserre la vis pour atteindre le déficit zéro, ont représenté un défi de taille. Tout comme l'ensemble des commissions scolaires québécoises, la CSHBO a dû faire des choix déchirants pour parvenir à boucler son budget et a été obligée de faire face à des demandes toujours croissantes au niveau des redditions de compte par le ministère. Par contre, le travail en équipe qui caractérise la gestion interne de la commission scolaire et les efforts constants de tous et de chacun ont permis, une fois de plus, d'atténuer l'ampleur des coupures et de surmonter une partie des obstacles.

Le dossier des élections scolaires a aussi été un sujet d'actualité. Les commissaires ont pris des décisions importantes au niveau du découpage électoral et du choix du président et de la secrétaire d'élections. La commission scolaire s'est distinguée, en 2007, par la force de sa démocratie scolaire, avec un taux de participation dépassant 18 %, soit bien plus que la moyenne provinciale, et aucun effort n'a été épargné, en 2013-2014, pour que les élections scolaires de 2014 soient un grand succès.

La planification stratégique a aussi défrayé les manchettes. Le plan stratégique actuel couvre la période 2012-2014 et des travaux ont été entrepris pour commencer la préparation de la prochaine mouture. Des décisions sont prises sur la période que couvrira le prochain plan stratégique (2015-2020) et un comité est formé pour entreprendre la réflexion.

La commission scolaire a aussi continué les démarches entreprises depuis des années pour assurer la pérennité du programme de réparation d'armes à feu, le seul au Canada. Des alliés ont été approchés et des gestes concrets ont été posés pour tenter de convaincre le ministère du bien-fondé de nos revendications. Tous les espoirs restent encore permis dans ce dossier.

Bien sûr, tout ce qui précède ne constitue qu'une faible partie de tout ce qui a été fait au cours de l'année 2013-2014. C'est pourquoi vous êtes cordialement invités à prendre connaissance des pages suivantes. Bonne lecture!



Mme Diane Nault
Présidente



M. Harold Sylvain
Directeur général

Territoire de 27 837 km²

MRC du Pontiac
MRC de la Vallée de la Gatineau

34 municipalités
2 communautés autochtones



Plus de 3 000 élèves

311 au préscolaire
1267 au primaire
1057 au secondaire
140 en formation professionnelle
230 en formation générale adulte

Un parc immobilier de 28 bâtiments

17 écoles primaires
1 école primaire/secondaire
2 écoles secondaires
2 centres de formation professionnelle
4 centres de formation générale adulte
1 centre administratif

Près de 350 employés réguliers

178 enseignants
23 professionnels
124 membres du personnel de soutien
29 gestionnaires

et environ 250 employés à temps partiel

Des dépenses de 44,2 millions \$

79 % des dépenses en services directs aux élèves
11 % en entretien des biens et amortissement
6 % en coûts administratifs
4 % en autres dépenses

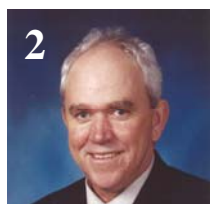
Le conseil des commissaires joue un rôle important au niveau de la gouvernance de la commission scolaire. Il sert aussi d'organe de représentation des parents et de la population en général, sur toutes les questions relatives à l'éducation des élèves, jeunes et adultes. En ce sens, il est un élément important et incontournable de la démocratie scolaire.



1

Mme Diane Nault

Présidente
Membre du comité exécutif



2

M. Charles Langevin



3

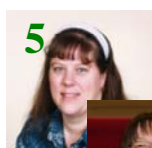
M. Daniel Moreau

Vice-président
Membre du comité exécutif



4

Mme Janique Lachapelle



5

Mme Marise Veilleux
(jusqu'en déc. 2013)



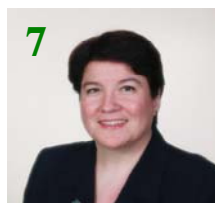
Mme Marie-Anne Poulin
(depuis déc. 2013)



6

Mme Madeleine Aumond

Présidente du comité exécutif



7

Mme Chantal Tremblay



8

M. Bernard Caron



9

M. Éric Éthier

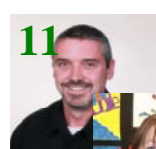
Membre du comité exécutif



10

M. Damien Lafrenière

Vice-président du comité exécutif



11

M. Jacques Pilon
(jusqu'en déc. 2013)



Mme Gaétane Mousseau
(depuis déc. 2013)



12

Mme Denise Miron Marion

Membre du comité exécutif



13

M. Jacques Masseau



14

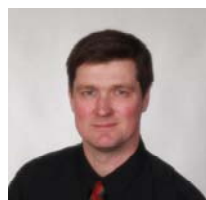
Mme Annette Dumouchel

Membre du comité exécutif



15

Mme Guylaine Marcil



M. Bruno Nicolas

Commissaire parent représentant le primaire
Membre du comité exécutif



Mme Chantal Lamarche

Commissaire parent représentant le secondaire
Membre du comité exécutif

Principales décisions prises durant l'année 2013-2014

28 août 2013

- Nomination des membres du comité qui élaborera le plan stratégique 2015-2020
- Adoption du plan d'action administratif 2013-2014

25 septembre 2013

- Adoption de la résolution qui divise le territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales, en vue des élections de novembre 2014

30 octobre 2013

- Adoption des états financiers de l'année 2012-2013
- Adoption d'une résolution appuyant la Fédération des commissions scolaires quant aux annonces gouvernementales visant la fiscalité scolaire et la gouvernance des commissions scolaires
- Adoption d'une résolution stipulant que la formation de réparation d'armes à feu revient de plein droit à la commission scolaire si jamais il advenait qu'elle soit réintroduite après son retrait annoncé

27 novembre 2013

- Adoption d'une résolution exprimant l'opposition de la commission scolaire envers le projet de loi 163
- Adoption de la procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves

18 décembre 2013

- Démission de deux commissaires (Mme Marise Veilleux et M. Jacques Pilon) et nomination de deux commissaires (Mme Marie-Anne Poulin et Mme Gaétane Mousseau)

29 janvier 2014

- Demande adressée au ministère d'allouer des budgets spéciaux pour financer les élections scolaires
- Adoption de la politique de gestion documentaire

26 février 2014

- Nomination du président des élections scolaires pour la CSHBO (M. Pierre Rondeau)

26 mars 2014

- Adoption de la politique de location des locaux

30 avril 2014

- Appui à la municipalité de Cayamant pour un projet de forêt de proximité
- Adoption de deux nouvelles orientations pour le plan stratégique, suite à son prolongement de deux années supplémentaires, portant sur l'amélioration de la réussite et de la persévérance des élèves et la validation de la viabilité financière de la commission scolaire

21 mai 2014

- Adoption d'une résolution qui demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre en considération la réalité des petites scolaires au niveau des règles budgétaires
- Prolongation du contrat du protecteur de l'élève et de son substitut jusqu'en juin 2015

25 juin 2014

- Adoption d'une résolution prévoyant la tenue d'une assemblée extraordinaire le 10 septembre, afin d'adopter le budget de la commission scolaire
- Approbation de la liste *Amélioration et transformation des bâtiments 2014-2015* et de la liste *Maintien des bâtiments 2014-2015*

Le rôle des commissaires

- Écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil
- Prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres
- Veiller au partage des ressources matérielles, financières et humaines entre les établissements
- Promouvoir les réussites de l'école publique
- Soutenir le développement de la région en créant des liens avec des partenaires ou des entreprises pour des projets de nature éducative, économique, sociale ou culturelle

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Responsabilités d'ordre général

- Le commissaire respecte son engagement d'honneur.
- Le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

Responsabilités envers la communauté

- Le commissaire respecte les droits de toutes et tous.
- Le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre des services à la communauté.
- Le commissaire consulte les citoyens de leur communauté et informe le conseil des commissaires des besoins et des attentes de leur circonscription.
- Le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.
- Le commissaire veille à la pertinence et la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire, tout en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources financières.

Responsabilités envers la commission scolaire

- Le commissaire fait preuve de fidélité et de respect envers les orientations, les priorités, les règlements, les politiques et les décisions établis par le Conseil.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du Conseil.
- Le commissaire est solidaire des décisions du Conseil et doit en favoriser l'exécution.
- Le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte.
- Le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle, obtenu dans l'exercice de ses fonctions, même lorsqu'il n'est plus en exercice.
- Le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du Conseil et aux comités où il a accepté de participer.
- Le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflits d'intérêts et évite toute situation où son intérêt personnel peut l'influencer dans l'exercice de ses fonctions.

Responsabilités envers le personnel et les élèves

- Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences.
- Le commissaire s'applique à favoriser, dans le l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant dans son organisation.

En 2013-2014, aucune plainte n'a été émise relativement au code d'éthique et de déontologie.

Convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a mis à jour la *Convention de partenariat* en août 2013. Un comité de vigie assure le suivi de la réalisation de mesures concrètes ainsi que l'analyse des résultats pour l'amélioration de la réussite des élèves. Cette réussite scolaire, qui passe en grande partie par la persévérance de nos élèves, demeure au cœur de toutes nos priorités.

Des actions s'inscrivent notamment dans le développement d'approches d'appui dès le préscolaire, dans la poursuite d'efforts qui ont été initiés, au cours de la dernière année, pour renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques du milieu et dans la promotion des projets novateurs. Vous retrouverez la reddition de compte en lien avec la convention de partenariat en page 8.

Conventions de gestion et de réussite éducative entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et ses établissements scolaires

Au cours de l'année 2013-2014, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a accompagné les directions dans le renouvellement des conventions de gestion avec les établissements scolaires de son territoire. La démarche a inclus la préparation de données pour chaque établissement en vue de la signature des conventions et leur mise en œuvre pour la rentrée 2014-2015. Là aussi, les objectifs de réussite des élèves guident les décisions qui mènent à la signature des conventions.

La CSHBO déploie, depuis plusieurs années, différents moyens afin d'atteindre ses objectifs d'amélioration de la réussite des élèves. L'analyse plus détaillée des résultats obtenus nous permet de constater une hausse intéressante de la diplomation et de la qualification au secteur des jeunes. De plus, la progression des résultats de nos élèves, au cours des dernières années, nous indique que nous sommes sur la bonne voie et le raffinement des moyens est cohérent avec nos éléments de vigilance. Nous tenons à remercier le personnel, aussi bien dans les établissements qu'au centre administratif, pour son inestimable apport et son engagement, ainsi que les parents et tous les partenaires qui travaillent à la persévérance et la réussite.

BUTS	Situation de départ 2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cible visé pour 2014
1 a) Augmenter la diplomation et qualification	55,3 %	56,9 %	56,0 %	N/D	60,0 %
1 b) Diminuer les sorties sans diplôme ni qualification	28,0 %	25,8 %	N/D	N/D	27,0 %
2.1) Améliorer la réussite du français / écrit (secondaire 5)	55,0 %	53,3 %	68,8 %	N/D	60,0 %
2.2) Améliorer la réussite du français / écrit (6 ^e année)	N/D	57 %	60 %	84 %	61 %
2.3) Améliorer la réussite du français / lecture (secondaire 5)	N/D	83 %	85 %	92 %	90 %
3.1) Améliorer la persévérance et la réussite de EHDAA (hausser le taux de qualification FPT)	N/D	17 %	29 %	34 %	30 %
3.2) Améliorer la persévérance et la réussite de EHDAA (hausser le taux de qualification FMSS)	71,0 %	56,0 %	40,0 %	52,5 %	60,0 %
4.1) Réduire de 25 % le nombre d'incidents violents	N/D	N/D	374	294	280
4.2) S'assurer du respect de la politique alimentaire dans nos écoles.	N/D	N/D	60 %	80 %	100 %
4.3) Augmenter le nombre d'activités parascolaires à caractère sportif	N/D	N/D	26	32	35
5) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FP de moins de 20 ans	21	20	17	N/D	28

N/D : ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel

Sources :

1a, 1b, 2.1, 5 : *MELS, Portrait des statistiques ministérielles, juin 2014 (tableaux 1 – 2B – 3A - 4)*
 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3 : *CSHBO, Lumix*

Données des établissements

Établissements	Violence/intimidation	Agression				Total des événements déclarés à la direction générale (%)
		Physique N (%)	Verbale N (%)	Écrite N (%)	Électronique (cyberagression) N (%)	
Primaire Pontiac	Incidents	Souvent	Parfois	Presque jamais	Presque jamais	100 %
Cœur de la Gatineau	Incidents	Souvent	Parfois	Presque jamais	Jamais	100 %
Rucher	Incidents	Souvent	Parfois	Presque jamais	Presque jamais	100 %
Sieur de Coulonge	Incidents	parfois	souvent	Presque jamais	parfois	100 %
Cité étudiante	Incidents	souvent	parfois	Presque jamais	Presque jamais	100 %
CSHBO	Incidents	Souvent	Parfois	Presque jamais	Presque jamais	

Tableau de conversion :

Nombre d'événements selon le tableau des écoles :	Fréquence à inscrire au tableau du rapport annuel :
• Aucun acte déclaré	• Jamais
• Moins de 20 % des actes déclarés	• Presque jamais
• Entre 20 % et 50 % des actes déclarés	• Parfois
• Entre 50 % et 75 % des actes déclarés	• Souvent
• 75 % et plus	• Très souvent

Le travail du conseil des commissaires et du personnel des écoles et des centres est facilité par l'existence d'un ensemble de services administratifs qui permet de répartir les ressources, de déployer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, d'évaluer le chemin parcouru et de proposer des améliorations aux mesures existantes.

Direction générale



*Harold
Sylvain*

La direction générale assure la gestion et la supervision de l'ensemble des opérations et des activités administratives de la commission scolaire, tout en veillant à l'application des recommandations provenant du conseil des commissaires et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire



*Stéphane
Rondeau*

Le service s'assure de la qualité des services éducatifs dispensés en accompagnant des établissements dans le respect du régime pédagogique, de l'application des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages, de l'achat du matériel didactique approuvé, de la mise en œuvre des plans ministériels et de l'adaptation des services aux élèves en difficulté et EHDAA, tout en étant responsable de l'admission et l'inscription des élèves et de la sanction des études.

L'équipe du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire composée de professionnels (conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducatrices, orthophoniste, coordonnatrice) s'assure de la qualité des services éducatifs offerts à l'ensemble de sa clientèle scolaire. Le service a donc actualisé son plan de développement, de soutien, d'accompagnement et de formation basé essentiellement sur les résultats des élèves, les besoins du personnel et les priorités identifiées par les directions d'établissement.

Service des ressources humaines et secrétariat général



*Richard
Leblanc*

Le rôle du service des ressources humaines est de s'assurer de la qualité du service offert par tout son personnel auprès de la clientèle scolaire et de le rallier à la mission première, soit la réussite éducative des élèves. Le service a donc poursuivi ses efforts concernant la dotation du personnel, soit le recrutement et la rétention de personnel qualifié et l'insertion professionnelle. Nous avons poursuivi l'utilisation des outils, telle la page Facebook de la commission ainsi que d'autres sites web, pour élargir le recrutement.

Le service des ressources humaines joue un rôle de service-conseil auprès du personnel-cadre des établissements, permettant un bon service à la clientèle. Tout au cours de l'année, l'équipe en place a soutenu le personnel dans les dossiers, tels que la retraite, l'invalidité, la rémunération et le perfectionnement.

Le développement du sentiment d'appartenance à la commission scolaire est aussi un défi de taille dans notre organisation. Celle-ci doit demeurer attrayante pour minimiser les départs et le service peut compter sur plusieurs outils : guide d'insertion professionnelle, système de mentorat, accueil du nouveau personnel, formation continue. Nous avons accueilli vingt-trois (23) nouveaux employés, tous corps d'emplois confondus, à la commission scolaire.

Finalement, en ce qui a trait à un milieu de travail sain et sécuritaire, le service des ressources humaines a fait la promotion d'activités physique par l'intermédiaire du programme Entrez en saine.

Nous poursuivrons notre objectif de la prévention en santé et sécurité au travail. En 2013-2104, il y a eu sept (7) nouveaux dossiers ouverts en CSST contrairement à six (6) en 2012-2013.

Pour sa part, le secrétariat général assure la préparation et la conservation des documents officiels de la commission scolaire. L'adoption d'une politique de gestion des documents permettra de poursuivre nos responsabilités eu égard des encadrements légaux.



Service des ressources financières et du transport scolaire



*Manon
Riel*

Le service des ressources financières a assumé la responsabilité de la gestion financière de la commission scolaire, ainsi que de la préparation budgétaire, de son contrôle, des opérations comptables, de l'administration de la taxe scolaire et de la préparation des états financiers. Le service s'est aussi assuré du partage des ressources entre les établissements et a fourni des services-conseils auprès des différents gestionnaires de l'organisation.

En collaboration avec les différents intervenants, le service du transport scolaire a continué de mettre en place des mesures afin d'avoir un système efficace et sécuritaire pour les élèves ayant droit au transport scolaire. Au cours de l'exercice 2013-2014, l'organisation du service du transport a mis sur pied des circuits pour 92 véhicules qui ont desservis près de 3 000 élèves sur une distance journalière de 8 000 km.



Service des ressources matérielles et des ressources technologiques



Charles
Pétrin

En 2013-2014, le service des ressources matérielles a connu une de ses plus grosses années de projets. Ils ont été mis en exécution et sont maintenant, pour la plupart, terminés. Naturellement, nous avons poursuivi notre mission : *rendre attrayants et sécuritaires nos établissements*. Encore cette année, d'autres montants assez considérables ont été injectés dans la rénovation de salles de toilettes dans diverses écoles. Également, des murs extérieurs, des toitures, des fenêtres et des portes ont été remplacés. Le MELS a autorisé, pour l'ensemble de nos travaux en *Maintien des bâtiments* 2013-2014, un budget de 1 712 723 \$, dont une somme de 282 580 \$ qui a été réservée pour le remplacement d'un monte-personne au centre St-Eugène.

Dans le dossier éconergétique, les économies ont été de plus en plus remarquables et considérables. Des économies excédentaires de 191 057 \$ à celles garanties par Ecosystem ont été réalisées pendant notre deuxième année de suivi. Le contrôle informatisé à distance et les nouvelles chaudières installées se sont avérées très efficaces et, surtout, ont permis de réaliser beaucoup d'économie en frais de déplacement.

Un dossier d'importance a également été réglé : le radon au centre administratif. Des dépenses de 40 000 \$ ont été nécessaires pour normaliser la situation. Des analyses de l'air ont été réalisées au cours de l'hiver 2013, à la suite des correctifs apportés, et les résultats ont été concluants : nous sommes désormais sous la norme établie par Santé Canada.

Finalement, le suivi des contrats de conciergerie, neige et gazon est allé bon train et a donné des résultats positifs. Nous avons fait plusieurs visites des écoles, accompagnés des prestataires de service afin d'améliorer certaines méthodes de travail.

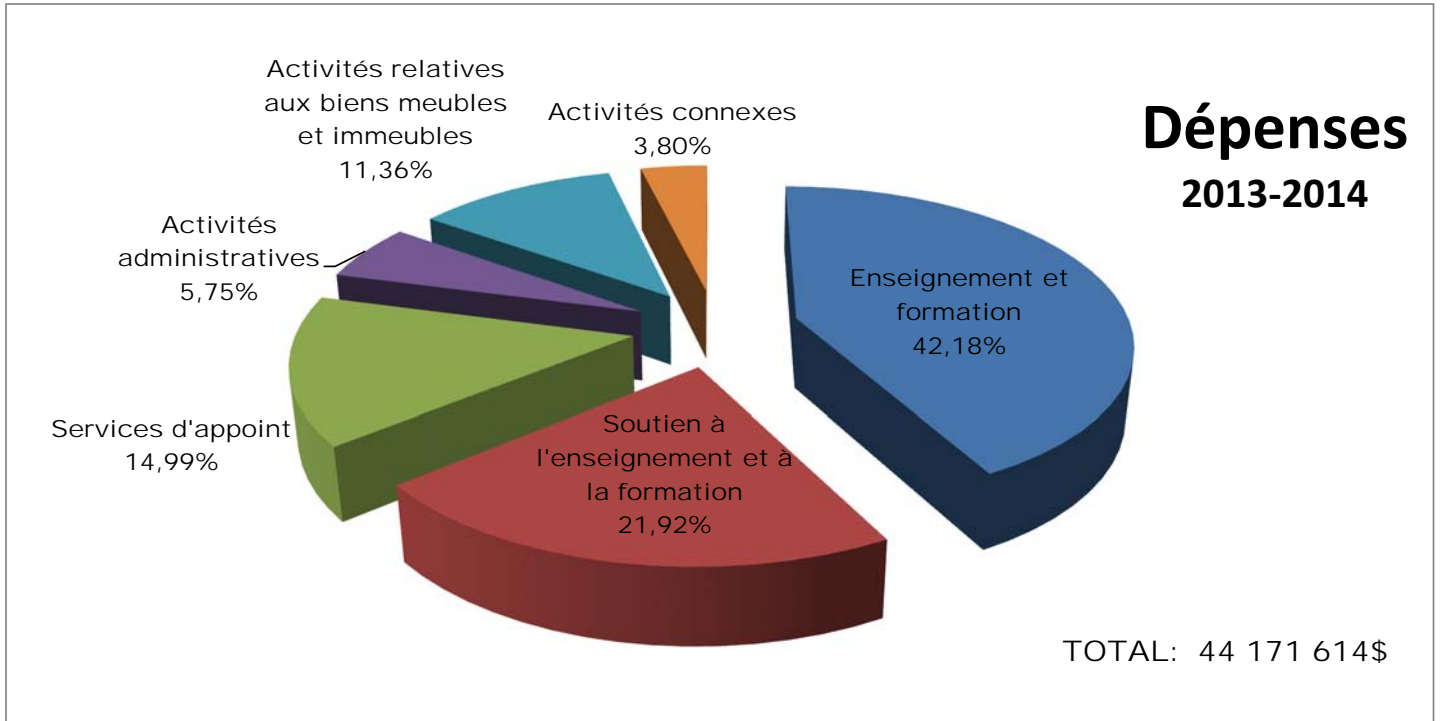
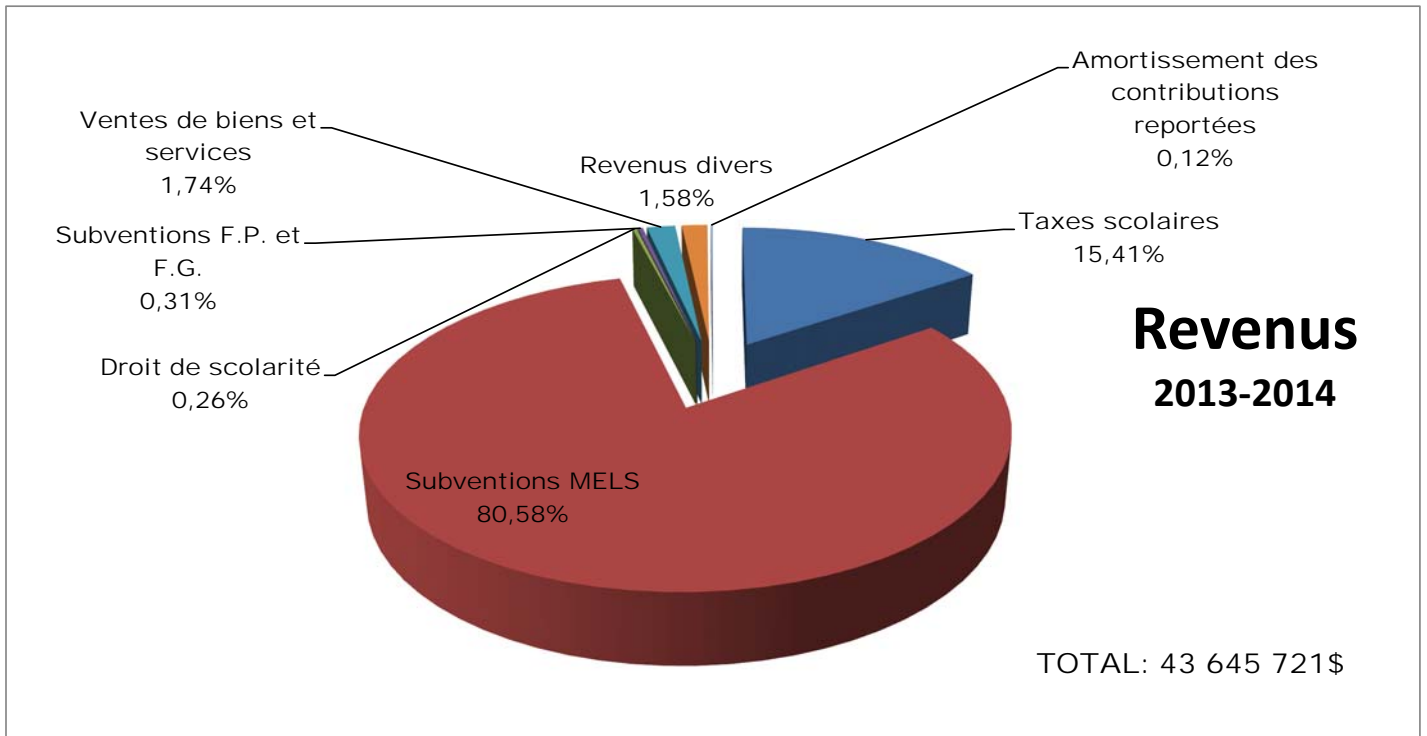
Le service des ressources technologiques a maintenu pendant l'année une capacité de répondre à des pointes de plus de 225 demandes par semaine, provenant de tous les établissements. Une maîtrise accrue de la gestion des demandes a permis de régler de plus en plus de requêtes en ligne directement avec le technicien répondant, offrant ainsi un service plus personnalisé de qualité.

Le travail d'équipe entre les services des ressources technologiques et matérielles a permis cette année d'installer et de configurer plus de 45 nouveaux tableaux numériques interactifs dans nos écoles primaires et secondaires, dans le cadre de la mesure 50730. Aussi, plus de 55 portables pédagogiques ont été achetés, configurés et distribués aux établissements, grâce à cette même mesure.

La robustesse du réseau et la sauvegarde des données de la commission scolaire en matière de sécurité et de fonctionnement ont été augmentées afin de limiter les interruptions de service non planifiées. À cela, s'est ajouté le déploiement de nouvelles bornes sans fil, pour un total de 80, augmentant ainsi la couverture wi-fi dans l'ensemble de nos bâtiments.

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES 2013-2014

	2013-2014	%	2012-2013	%
REVENUS				
Taxes scolaires	6 725 475 \$	15,41 %	4 786 341 \$	11,17 %
Subventions MELS	35 165 072	80,58 %	36 216 758	84,55 %
Droit de scolarité	112 978	0,26 %	101 980	0,24 %
Subventions F.P. et F.G.	137 512	0,31 %	124 559	0,29 %
Ventes de biens et services	761 478	1,74 %	866 553	2,02 %
Revenus divers	688 542	1,58 %	730 220	1,70 %
Amortissement des contributions reportées	54 664	0,12 %	8 195	0,02 %
TOTAL DES REVENUS	43 645 721 \$	100,00 %	42 834 606 \$	100,00 %
DÉPENSES				
Enseignement et formation	18 631 744 \$	42,18 %	17 941 030 \$	41,73 %
Soutien à l'enseignement et à la formation	9 681 809	21,92 %	9 473 492	22,04 %
Services d'appoint	6 621 536	14,99 %	6 422 474	14,94 %
Activités administratives	2 541 110	5,75 %	2 753 908	6,41 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	5 017 979	11,36 %	4 552 923	10,59 %
Activités connexes	1 677 436	3,80 %	1 846 095	4,29 %
TOTAL DES DÉPENSES	44 171 614 \$	100,00 %	42 989 922 \$	100,00 %
Déficit de l'exercice	-525 893 \$		-155 316 \$	



Notre vision

«Une commission scolaire qui met en place une **culture de réussite**, axée sur l'engagement, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.»

(Planification stratégique 2012-2014, CSHBO)

Notre mission

«La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.»

(Article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Nos valeurs

Pour assurer le bon développement de la commission scolaire, nous croyons :

- ✚ ...que la **loyauté**, la **transparence**, l'**honnêteté**, l'**équité**, la **justice**, le **respect** et la **cohérence** sont des éléments essentiels à l'éthique qui doit gouverner nos actions; ...
- ✚ ...que l'**effort**, la **continuité** et l'**engagement** sont à la base de la persévérance; ...
- ✚ ...que le souci de l'**excellence** et de la **qualité** sont les gages de la rigueur de notre travail;...
- ✚ ...et que le **respect du milieu** est important pour la qualité de l'environnement où opère la commission scolaire.

Nos orientations

Conformément aux dispositions de son plan stratégique 2012-2014, la commission scolaire a défini plusieurs priorités, regroupées autour de cinq grandes orientations :

- ✚ « Augmenter les taux de réussite et de persévérance scolaire »
- ✚ « Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation »
- ✚ « Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire »
- ✚ « Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale »
- ✚ « Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert »

Nos services

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre aux jeunes une large gamme de services éducatifs à travers un réseau comptant dix-huit écoles primaires, une école primaire et secondaire et deux écoles secondaires.

Elle dispose également d'un établissement dédié à l'éducation des adultes (quatre points de service) et de deux centres de formation professionnelle (trois points de service).

Nos engagements

Nous voulons offrir à la population de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac des services éducatifs de la plus haute qualité possible et, pour y parvenir, **nous nous engageons** à :

- ✚ Favoriser l'accessibilité de nos services;
- ✚ Appuyer et accompagner nos établissements;
- ✚ Faciliter la mise en place de l'offre de services en région des institutions d'enseignement supérieur;
- ✚ Favoriser l'émergence d'une culture de réussite;
- ✚ Veiller à ce que les membres de notre personnel disposent des outils dont ils ont besoin;
- ✚ Assurer une bonne gestion de nos ressources, dans un esprit d'équité et d'efficacité;
- ✚ Veiller à la santé de nos élèves et des membres de notre personnel;
- ✚ Favoriser une bonne maîtrise de la langue française auprès de nos élèves et des membres de notre personnel;
- ✚ Agir en concertation avec nos partenaires de la communauté.

Pour nous rejoindre

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes.

Secrétariat général
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Téléphone : (819) 449-7866, poste 16228
Sans frais (888) 831-9606, poste 16228
Télécopieur : (819) 449-2636
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Le mandat

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la commission scolaire.

Le contenu du rapport

En ce qui concerne le rapport annuel, l'article 220.2 de la Loi en précise le contenu :

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. » (nos soulignés)

En conformité avec cet article, le contenu de ce rapport se présente comme suit :

Le nombre et la nature des plaintes reçues.
La nature des correctifs recommandés
Les suites qui ont été données.

1 Le nombre et la nature des plaintes reçues.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, aucune plainte formelle nécessitant la production d'un Rapport ne nous a été acheminée. Toutefois nous avons répondu à quelques demandes d'informations de la part de parents ou d'élèves. Ces demandes nous sont communiquées soit par téléphone ou par courriel.

À la réception d'une telle demande, la première étape est de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation en est une d'écoute en demandant à la personne d'exposer la situation qui la préoccupe.

Dans tous les cas, nous constatons que les personnes n'ont pas respecté toutes les étapes prévues pour le traitement d'une plainte. Parfois, la plainte n'a pas été formulée à la direction de l'établissement. Dans tous les cas, l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire n'a pas été faite.

Notre rôle est alors de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous leur spécifions qu'elles peuvent nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte au responsable de la Commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

Comme nous n'avons pas de retour à la suite de ces communications, nous en déduisons que la situation problématique vécue par ces personnes a été résolue à leur satisfaction.

2 La nature des correctifs recommandés

À la suite de cette quatrième année d'expérience dans cette fonction, nous constatons que les demandes d'informations sont peu nombreuses. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Par ailleurs, il demeure que les quelques personnes qui s'adressent à nous semblent manquer d'informations et ne pas savoir à qui s'adresser. Pour ces personnes, le processus apparaît comme complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Toutefois cette situation ne nous apparaît pas anormale mais elle indique qu'une vigilance constante doit être maintenue quant à l'information transmise aux parents sur le processus de plainte.

3 Les suites qui ont été données

Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

Conclusion

En conclusion, notre seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes.

**Reynald Labelle,
Protecteur de l'élève**

Composé de six représentants, le comité de parents a siégé à six reprises : 29 octobre 2013, 9 décembre 2013, 5 février 2014, 25 mars 2014, 29 avril 2014 et 16 juin 2014.

Il a également tenu une rencontre conjointe avec le comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (29 avril 2014). Le comité a traité de nombreux dossiers impliquant les parents, a été consulté sur divers sujets et a participé aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec.

La CSHBO tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont siégé au comité de parents au cours de l'année scolaire 2013-2014 : merci de votre disponibilité, de votre enthousiasme et de votre intérêt envers les élèves de nos écoles.

Membres – 2013-2014

Délégué-e-s

001 **Mme Anne Mageau**
Représentante de Sieur-de-Coulonge

002 **M. Bruno Nicolas**
Représentant de Pontiac Primaire
Président du comité de parents
Parent commissaire (primaire)

003 **Mme Chantal Lamarche**
Représentante du Cœur-de-la-Gatineau
Vice-présidente du comité de parents
Parent commissaire (secondaire)

004 **M. Martin Lampron**
Représentant du Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau

005 **Mme Lucie Lanteigne**
Représentante de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
Déléguée au comité consultatif de transport

Mme Vicky Roy

Représentante du comité consultatif pour les élèves
handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Substituts

Mme Gaétane Mousseau

Mme Joëlle Laroche

Mme Fanny Lacroix

Mme Marylène Lacroix

Mme Anick Heppel

Pour l'année scolaire 2013-2014, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu un total de vingt-deux (22) cas d'insatisfactions provenant de parents d'élèves. Ces plaintes ont fait l'objet de discussions lors de la rencontre du 10 septembre 2014 du conseil des commissaires et des suivis ont été apportés lorsqu'approprié.

Liste des membres 2013-2014

Martin Bertrand	représentant de l'établissement Sieur-de-Coulonge
Isabelle Cyr	représentante de l'établissement Pontiac Primaire
René Allard	représentant de l'établissement Pontiac Primaire et Sieur-de-Coulonge
Martine Brisebois	représentante de l'établissement CFP Vallée de la Gatineau
Yves Côté	représentant de l'établissement CFP Pontiac
Nancy Morin	représentante de l'établissement Le Rucher
Vicky Veilleux (Vacant)	représentante de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau représentant de l'établissement Cité étudiante
Jonathan D'Amour	représentant de l'établissement Cité étudiante (CFER)
Léticia Rocha	représentante de l'établissement des Adultes (St-Eugène)
France Galipeau	représentante de l'établissement des Adultes (St-Joseph et CNDD)
Jean-François Chabot	représentant de l'établissement des Adultes (Pontiac)
Charles Pétrin	représentant du service des ressources matérielles
Charles Millar	représentant des communications
Harold Sylvain	représentant de la direction générale
Charles Langevin	représentant du conseil des commissaires

En 2013-2014, le comité environnemental s'est rencontré à huit reprises : le 3 septembre, le 21 octobre, le 18 novembre et le 16 décembre 2013, ainsi que le 27 janvier, le 11 mars, le 28 avril et le 17 juin 2014.

Au cours de l'année, en plus des activités habituelles, le comité a organisé un grand nombre de nouvelles activités, dont une formation pour les représentants et les équipes vertes, des distributions et des plantations d'arbres, des séances de nettoyage de cour d'école et de centre, des concours ('Lis en vert', 'Aime en vert'), etc.



La formation pour les représentants du comité et des équipes vertes a eu lieu le 14 novembre 2013, à l'école Sieur-de-Coulonge, de Mansfield. Une quinzaine de participants, venus de tous les coins de la commission scolaire, ont profité de l'occasion pour se ressourcer et réfléchir sur la mission et le mandat du comité. Animée par Martin Bertrand et Vicky Veilleux, l'activité s'est avérée un grand succès et elle se répétera au cours des prochaines années.



Comité
environnemental
de la
CSHBO

Primaire Pontiac

Radio étudiante à Campbell's Bay

Cette année, 18 élèves de 5^e et 6^e années de l'école l'Envolée (Jean-Paul II), de Campbell's Bay, ont participé à un projet de radio étudiante. Pendant les récréations et heures du diner, ces élèves ont été impliqués dans toutes les étapes du projet : recherche, écriture de textes, enregistrement et montage audio. Ils ont ainsi développé plusieurs compétences à l'informatique, tels que le traitement de texte collaboratif et le traitement de l'audio. Les élèves étaient très motivés dans leurs tâches et étaient toujours au rendez-vous.



Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Pie-XII : première au Québec!



L'école Pie-XII, de Maniwaki, a fait sensation en se classant au tout premier rang du classement provincial du Grand Défi Pierre Lavoie 2014. L'école avait réussi l'exploit de parvenir à supplanter un total de pas moins de 1 432 écoles à travers l'ensemble de la province.

L'école affichait une fiche impressionnante de 1 878,7 points par élève, calculés en additionnant les points remportés lors du concours *Aiguise ta matière grise* (en novembre 2013) et ceux du concours *Lève-toi et bouge* (en mai 2014). Un tel résultat était le fruit de la détermination et de l'effort constant des élèves de l'école, soutenus et relayés par leurs parents et leurs amis. Les jeunes s'étaient investis sans compter lors des deux concours du Grand Défi Pierre Lavoie et ils pouvaient légitimement se réjouir des excellents résultats, dévoilés à la clôture du volet *Lève-toi et bouge*.

CFP de la Vallée de la Gatineau

Une médaille d'argent sur la scène provinciale



Alexandre Thibeault, un étudiant du cours de mécanique de véhicule léger, a remporté la médaille d'argent aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique, tenues à Québec, du 7 au 10 mai dernier. Plus de 300 étudiants provenant de 36 métiers étaient en compétition afin de déterminer les meilleurs d'entre eux. «C'est un très grand honneur pour Alexandre. Avec cette médaille d'argent, il démontre l'excellence de la formation donnée au centre et sa performance se reflète aussi sur l'ensemble de la commission scolaire», de dire le directeur du centre, Serge Lacourcière.

Sieur-de-Coulonge

Premier festival du film étudiant

Le 20 mars dernier, à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, de Mansfield, a eu lieu le premier festival du film étudiant de l'école. Les étudiants en arts plastiques des secondaires 1 à 5 ont présenté plus de 36 films d'animation, image par image, aidés par leur professeure Nathalie Boisvert. Plusieurs prix ont été attribués dans les catégories suivantes : Coup de cœur, Choix du public et Meilleure réalisation. Plus de 130 personnes ont assisté à la représentation.



CFP Pontiac

Activité en faveur de la persévérance

Le Centre de formation professionnelle du Pontiac a honoré ses étudiants les plus persévérants lors de la Semaine de la persévérance scolaire, par le biais d'un déjeuner tenu le 12 février. Des certificats ont été remis aux élèves méritants et, par la suite, les enseignants de chaque formation ont lu à leurs élèves respectifs des textes rendant hommage aux récipiendaires des différents programmes. Le but, c'était de soutenir et encourager les élèves qui s'étaient démarqués dans leurs formations, tout en persévérant dans leurs études.



Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Une pièce sur des thèmes contemporains



Les élèves de quatrième secondaire en art dramatique ont présenté une pièce de théâtre le 2 avril, à l'auditorium. Ils étaient une vingtaine à monter sur scène afin d'offrir au public une prestation de qualité dans une mise en scène de leur enseignante Manon Mercier. Fait particulier, il s'agissait d'un projet initié par le réseau de la santé. En effet, l'enseignante avait été approchée pour monter une pièce sur les dépendances aux jeux et l'utilisation excessive de l'ordinateur et du téléphone cellulaire, ainsi que des réseaux sociaux.

Établissement des adultes CSHBO

Une magnifique expérience à Montréal



Une élève du centre St-Joseph, de Gracefield, Bilinda Maxi, a vécu une expérience extraordinaire en lisant l'une de ses œuvres devant un public montréalais, lors de l'activité *La grande lecture*, au théâtre Rialto le mercredi 16 avril. Beaucoup d'artistes connus étaient sur place pour lire des textes, dont J.C. Lauzon, Julien Poulin, etc. Devant plus de 150 personnes, Bilinda, accompagnée de Stéphanie Lapointe, ancienne lauréate de Star Académie, a lu un texte qu'elle avait publié dans le recueil *Ma plus belle histoire*. Bravo!

Coeur de la Gatineau

Spectacle de Noël pour la musique

Un spectacle musical de Noël organisé par les élèves du secondaire de Gracefield, au bénéfice du développement de la musique à l'école, a permis de recueillir la somme de 750 \$. Ce spectacle a eu lieu le jeudi 19 décembre, à l'église de Gracefield. Des dons totalisant 500 \$ ont été faits par le public, ce à quoi il faut ajouter une somme de 250 \$ en provenance de la commission scolaire. Ces fonds serviront à acquérir du matériel de musique pour les élèves de l'école.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

*331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5*

Téléphone : 819.449.7866
Sans frais : 888.831.9606
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Internet : www.cshbo.qc.ca



Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais